

PROCEDURE D'APPEL ET DE DECLENCHEMENT D'INTERVENTION

RESERVEE AUX COLLECTIVITES LOCALES CLIENTES
ET AUX DONNEURS D'ORDRE

CENTRE ANIMALIER DE RATTACHEMENT:

Beauvais - 55 rue de la Cavée aux Pierres - 60000 BEAUVAIS - Tel: 03 44 08 42 85 - Mail: beauvais@sacpa.fr

Responsable du Centre: Albane PERRAULT

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC:

Lun-Ven: 10h-12h30 / 14h-17h30 - Sam: 10h-12h30

COMMENT FONCTIONNENT NOS SERVICES ?

1



Divagation des animaux sur la voie publique

- Errants, dangereux ou blessés
- Ramassage des animaux morts
(n'excédant pas 40Kg.)

2



**Les services habilités par la
mairie contactent nos services
directement**

3



**L'appel est enregistré par nos
équipes qui déclenchent
l'intervention.**

Cette procédure est **exclusivement réservée** aux collectivités locales conventionnées et aux services donneurs d'ordres habilités par les communes (exemple : Police, Gendarmerie, pompiers, élus, DDPP)

NOUS CONTACTER POUR UNE INTERVENTION

Durant les horaires d'ouverture de la fourrière :
03 44 08 42 85

En dehors des horaires d'ouverture de la fourrière :
07 87 33 57 00

(Numéro d'astreinte confidentiel)

Un technicien prend en compte votre appel.

Nous vous remercions de lui donner toutes les informations nécessaires à l'intervention :
*Nom, fonction, numéro de téléphone, adresse du lieu de l'intervention,
si possible type et nombre d'animaux à prendre en charge.*

Si le technicien est déjà en ligne, **merci de laisser vos coordonnées
téléphoniques ainsi que votre nom dans votre message.**

Merci de diffuser cette note aux services habilités à nous solliciter.